

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

L'OBSERVATEUR.

JOURNAL CRITIQUE.

J'observe tout ; j'appuie le bon ; je combats le mauvais, et je dis, en riant, à chacun la vérité.

VOL. I.

QUEBEC, 8 JUIN 1858.

No. 9.

— Nous prévenons nos abonnés et le public, que M. JOSEPH LAROCHE est autorisé à recevoir les sommes dues à cet établissement et d'en donner quittance.

Nos abonnés qui ne recevraient pas "L'Observateur" sont priés de nous avvertir.

On a besoin pour ce journal d'agents actifs pour la campagne.

FABLE.

LE LOUP ET LA POULE.

Avec une poule, sa fille,
Vivait un vieux chapon.

Passa un renard dans le canton ;
Poulette lui paraît gentille,
Et bonne à dévorer.

Au poulailler il se présente
Et demande à parler
A mademoiselle sa parente.

Le père était prudent ;

"Monsieur, dit-il, de mon sang point bien

"Mais je n'ai point l'honneur de le connaître."

"Bah ! il suffit qu'il soit parent,"

Répond la fille, ouvrant la porte.

Le loup entre, la voilà morte....

Qui se vante d'être votre ami

Est bien souvent votre adversaire ;

Il vous fait bonne mine ici,

Mais, là-bas, il vous peint le plus vil
[de la terre.]

Dans la loi des pêcheries présentée en chambre par M. Sicotte, nous lisons les deux articles suivants :

LV. Le navire pour avoir droit à la prime, devra être manœuvré par un équipage composé pour les trois quarts, au moins, de sujets *Canadiens anglais*.

LVI. Nul navire n'aura droit à la prime s'il n'est la propriété d'un sujet *Canadien anglais*.

Nous ne savons quelle influence a soufflé sur la rédaction de cette loi, mais si elle passe ainsi écrite, les Bas-Canadiens n'en retireront qu'un mince avantage. M. Sicotte sait pourtant bien que des lois de cette importance doivent également profiter à toutes les origines. Il ne doit plus y avoir en Canada de Franco ou d'Anglo-Canadiens, mais seulement des *Canadiens*. La loi doit

être nationale pour tous et non exclusive. Adoptons le système *protectioniste* mais ne tombons point sous le monopole.

Voici les noms des députés qui ont voté pour déclarer nulle et frauduleuse l'élection de M. Fellowes :

MM. Aikins, Allan, Bell, Biggar, Bourassa, Brown, Burwell, John Cameron, Campbell, Cauchon, Chiquis, Christie, Clark, Connor, Dawson, Dorion, Drummond, Dufresne, Ferguson, Foley, Gould, Gowan, Hartman, Hogan, Holmes, Howland, Langevin, Lemieux, John S. Macdonald, Mackenzie, Mattice, McCann, McDougall, McKellar, Mowat, Munro, Notuan, Papineau, Patrick, Walker Powell, Ross, Rymal, William Scott, Short, Sturton, Wallbridge, White et Wright.

Voici maintenant les noms de ceux qui ont voté dans la négative :

MM. ALLEYN, ARCHAMBAULT, BABY, Benjamin, Buchanan, Burton, Carling, CARON, Cayley, le procureur général CARTIER, CIMON, COUPLÉE, DESAULNIERS, DIONNE, DUNKIN, Ferres, FORTIER, GAUDET, GAUVREAU, Gill, Harwood, Heath, JOBIN, LABERGE, LAPORTE, LE BOUTILLER, LORANGER, le procureur général Macdonald, Meagher, MORIN, Morrison, OUMET, PANET, Playfair, William P. Powell, PRICE, Roblin, le solliciteur général ROSE, Richard W. Scott, SICOTTE, SIMARD, Simpson, SINCENNES, Smith, Talbot, TASSÉ, Tett, THIBAudeau et TURCOTTE.

On voit que les traîtres et les vendus d'habitude ont voté selon leur... bourse. M. Piché n'a pas voté : il faisait bouillir sa colle. Il faut remarquer, aussi, que ceux dont l'élection est contestée, ont voté pour conserver le siège d'un voleur d'élection.

On se rappelle qu'une assemblée a eu lieu il y a quelques mois pour décider que si M. François Baby ne commençait pas le chemin de fer du Nord, de la date de cette assemblée au premier jour de juin, son contrat lui serait oté. Le 1er de juin est passé, va-t-on remplacer cet homme qui depuis longtemps a un pied sur le bord de la fosse et les deux mains dans le coffre de la province ? Si, aujourd'hui, la banqueroute nous menace, c'est grâce à lui et à ses associés. Le chemin de fer du Nord entre ses

main est la ruine du pays, tandis que donné au concours il procure du travail et du pain aux trois cents mille habitants de la rive Nord.

La lutte continue toujours entre MM. Nadeau, Hill et Moisan. Ce dernier, depuis le commencement de la votation, demeure à la Corporation depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 P. M. On dit même qu'il apporte son dîner au Conseil-de-Ville. Parfois il achète un petit journal chez l'épicier du coin, il ajoute même une orange pour son dessert ; puis revient les manger près de la boîte aux votes. On dit que, chaque matin, M. Nadeau lui apporte un peu de rippes pour faire bouillir le potage, et que M. Hill lui fait don d'une tabatière pleine de tabac de rose pour s'amuser. Il faut bien aider ses semblables !

Des malins prétendent que M. Moisan a envoyé à la Corporation un échantillon des peintures qu'il possède, afin de tenter nos conseillers à lui donner le *peinturage municipal*. S'il l'obtient nous lui conseillons de donner à nos écoles, sept couches de peinture blanche, car ils ont la conscience diablement noireie.

Cependant nous ne voulons point médire : comme peintre, M. Moisan est excellent ouvrier ; comme édile, il aura une patience d'ange ; comme menuisier, M. Nadeau s'y connaît ; comme conseiller, il sera l'homme pour mener le bataillon municipal par le bout du nez ; comme tubacôniste, M. Hill peut faire éternuer toute la corporation (la maison aussi !) mais si nous étions conseiller nous refuserions souvent d'accepter ses *prises* ! Somme toute, voilà trois hommes qui méritent bien également d'être élus mais pour donner la palme à l'un plutôt qu'à l'autre, il faudrait être Solomon, et nous ne sommes pas mêmes Cartier-Bull-dog !

Pour satisfaire sa vengeance, M. Cartier Bull-dog a destitué M. Devlin d'une situation qui rapportait à ce dernier 800 piastres par année ! C'est en votant selon sa conscience que M. Devlin a encouru la disgrâce du *Jurnal Canadien*. Le tyran Cartier a aussi fait perdre à un pauvre malheureux qui avait voté honnêtement, le *contrat pour le transport de la malle !!!* Nous voudrions qualifier la conduite de l'honoré mais non honorable Cartier ; et la langue française n'a pas d'expressions assez avilissantes.

CORRESPONDANCE.

Québec, 2 juin 1858.

A. L. M. Darveau, Ecr., rédacteur de
"l'Observateur."

Monsieur,

Je vous crois assez loyal pour rectifier une erreur qui s'est glissée dans votre article d'hier sur "la Saint Jean Baptiste," où, faisant allusion sans doute à une *convention privée*, laquelle a eu lieu en votre présence entre MM. Dussault, Bardy et moi, vous me faites dire : "que les autorités ecclésiastiques qui jusqu'à présent ont menacé de fermer les portes de l'église si les membres de la Saint Jean Baptiste ouvraient celles du bal, permettent aujourd'hui la danse." etc.

Ces paroles absurdes n'ont jamais été prononcées par moi : j'ai dit seulement ce qui est vrai, qu'après avoir été consultées, les autorités ecclésiastiques avaient jugé à propos de ne pas intervenir dans les arrangements qui avaient été pris.

J'aime à croire, Monsieur, que c'est sans intention malicieuse que ces dernières paroles qui n'étaient pas destinées au public, ont été travesties dans votre article, et que vous sentirez la convenance de réparer ce mal entendu.

J'ai l'honneur d'être,

Votre, etc.

J. O. FISSET,

Secrétaire S. S. J. B. Q.

Nous n'avons pas fait dire dans l'*Observateur* à MM. Dussault et Fiset "que les autorités ecclésiastiques qui, jusqu'à présent, ont menacé de fermer les portes de l'église si les membres de la Saint Jean Baptiste ouvraient celles du bal, permettent aujourd'hui la danse." Ces paroles ne sont pas de MM. Dussault, Bardy et Fiset, mais de nous. Nous n'avons pas écrit : *ils disent* ; mais *ils prétendent*. Et en effet, le 29 de mai dernier, M. Fiset ne nous a-t-il pas fait entendre que le Comité de Régie avait obtenu des autorités ecclésiastiques la permission d'avoir une messe et un bal? M. Duquet n'a-t-il pas dit, le 30 de juin dernier à une assemblée de la section Saint-Jean "que le clergé avait permis aux membres de la Saint-Jean-Baptiste de s'amuser comme ils l'entendraient!" "Dansez, amusez-vous comme vous voudrez ! auraient dit les messieurs du clergé." Un membre ayant dit : "Ils ont donc bien changé d'opinion depuis trois ans?" "Heureusement," reprit M. Duquet, que le clergé a compris qu'il ne devait pas contrôler la Saint Jean Baptiste, mais que c'était à la Saint Jean Baptiste à le contrôler!" Dans la même assemblée, M. le Dr Dussault n'a-t-il pas dit "que le clergé n'était pas vis-à-vis de la Saint Jean Baptiste, sur le même pied qu'autrefois!" Eh bien, tout ces avances ne nous donnaient-ils pas le droit d'écrire que MM. Fiset, Dussault et

Duquet (le nom de Bardy n'était pas mentionné dans l'*Observateur*) prétendaient "que les autorités ecclésiastiques qui jusqu'à présent ont menacé de fermer les portes de l'église si les membres de la Saint-Jean-Baptiste ouvraient celles du bal, permettent aujourd'hui la danse!"

M. Fiset ajoute qu'après avoir été consultées, les autorités ecclésiastiques avaient jugé à propos de ne pas intervenir dans les arrangements qui avaient été pris.

Si le clergé n'a pas jugé à propos d'intervenir dans les arrangements qu'a pris le Comité de Régie malgré les règles et l'opinion des membres de la société, ils n'ont donc pas permis le bal!!!

Nous assurons M. Fiset que nos écrits à son adresse ne comportent aucune intention malicieuse : nous écrivions contre les abus et non contre les hommes.

Monsieur le Rédacteur,

Vous insinuez dans votre dernier numéro qu'un des frères de M. P. Gauvreau s'est associé à quelqu'un pour rechercher des signatures pour la requête qui a été présentée à ce monsieur et qu'on avait voulu tromper un certain nombre de citoyens en leur disant que le document pour lequel leurs signatures étaient demandées tendait à forcer M. Gauvreau à résigner. Vraiment c'est peu honorable pour vous de ne pas chercher un peu plus à éloigner le mensonge de votre journal, car ces deux avancées sont entièrement fausses, et il montre que vous avez presque mission de verser l'insulte à droite et à gauche en appelant indifféremment à votre aide, la vérité et le MENSONGE!!!

J'approuverai toujours et serai un des premiers à encourager un homme qui fera connaître ses idées et les fera servir à l'avancement de la société ; j'approuverai hautement le courage de celui qui dévoilera les fautes et les supercheries d'un homme public, mais au moins, avant d'accuser, il faut baser son accusation sur des données certaines pour ne pas s'exposer au ridicule.

UN CITOYEN.

2 juin 1858.

Cette voilà des mots bien forts et des arguments bien faibles. Parce que nous pouvons être mal informé, s'en suit-il que "nous ayons pour mission de verser l'insulte à droite et à gauche en appelant indifféremment à notre aide la vérité et le mensonge?" Nous n'appelons jamais le mensonge à notre aide, quand il paraît dans nos colonnes c'est qu'il s'y glisse malgré nous. Des personnes que nous croyons dignes de foi, et qui, de plus, n'ont pas, comme notre correspondant "Un Citoyen," l'avantage d'être beaux frères de l'un des frères de M. Pierre Gauvreau, nous ayant assuré ce que nous avons écrit sur le compte de ce monsieur, nous n'avons pas cru invoquer le mensonge en insérant leurs renseignements.

La position d'étrangers de ces messieurs

vis-à-vis de M. P. Gauvreau, conseiller, vaut bien l'intérêt de famille de M. UN CITOYEN. D'ailleurs pour éviter ces faux renseignements, le meilleur moyen était de publier l'adresse présentée à M. Gauvreau et les noms des nombreux signataires d'elle.

Nous désapprouvons hautement les actes de violence commis chez M. Gauvreau par quelques personnes mal intentionnées, mais nous disons que si M. Gauvreau avait eu vraiment à cœur le bien de ses concitoyens, il devait résigner comme il le faisait dire par ses amis pour empêcher des assemblées à ce sujet, ou assister plus ponctuellement aux séances du Conseil de Ville.

Il fallait l'un ou l'autre.

Une autre correspondance sur le même sujet, à l'adresse du *Gascon* au prochain numéro.

M. P. Gauvreau, fils, nous a averti charitablement de ne plus attaquer monsieur son père. Nous respectons le caractère privé de M. Gauvreau, citoyen ; mais nous critiquerons comme bon nous semblera M. Gauvreau, conseiller. Cependant comme nous tenons à être journaliste, impartial et non injuste, nous informons M. Gauvreau, fils, que chaque fois que nos écrits lui paraîtront erronés, nous recevrons toutes ses réclamations quelques fortes qu'elles soient. M. Gauvreau, fils, est assez grand pour comprendre que notre position de journaliste impartial nous fait un devoir de ne pas ménager M. Gauvreau, père plus qu'un autre, chaque fois qu'il fera mal.

Encore un mot :

C'est avec plaisir que nous avons appris de la bouche de M. Gauvreau, fils, que monsieur son père a déclaré que les *colons* de la halle du Cul-de-Sac s'élèveront à £5,000. Nous croyons que M. Gauvreau, conseiller se rendrait un grand service en publiant dans la Presse cette déclaration. De plus, chaque fois qu'une injustice se commet au Conseil de Ville, qu'il en donne connaissance immédiatement au public. C'est le seul moyen de faire rendre justice et de contenter ses électeurs.

Le *Globe* annonce que Francis Hinckley de *Sripoune* mémoire doit être rappelé de son poste. Le *Conseil Privé* a découvert que cette Excellence avait excellé dans l'affaire des £10,000.

Dans la Correspondance signée : "Un Ingénieur" qui est parue dans notre dernier numéro, le nom de Panet est employé ; nous devons dire que notre correspondant ne fait pas allusion à l'honorable Louis Panet mais à Charles Panet, député du comté de Québec.

Le cheval de bataille de M. Thibodeau est enfin abattu, et le défenseur acharné de la double majorité est redevenu muet.

fiel. Encore un traître qu'il faudra marquer avec un fer rouge. Il est un de ces hommes dont on peut dire: That rascal will support every government whether thick or thin.

MM. CARTIER ET THIBODEAU (Thibodeau.)

—Eh bien, mon cher Thibodeau, comment trouvez-vous la pillule que je vous ai donnée?

—As...as...assez bonne, mais elle me fait dia... a... a... ablement mal.

—Comment ça?

—En...e que je ne pour... pour... pourrai pas me... faire é...é... élire de... nou... nou... nouyeu dans mon comté!

—Bah! le ministère a encore des pillules d'argent: il en a pour les députés et pour les électeurs. Si vous abandonnez votre double majorité nous doublerons votre pitance.

—Je ne suis pas un che...che... cheval!

—Non, vous êtes trop docile; j'espère que vous serez toujours ainsi.

—Et que va dire M. Cau...Cau...Cauchon?

—Il ne dit plus rien depuis que Loranger l'a terrassé!

—J'ai bien peur que vous vous trompiez. On n'abat pas un Cau...Cauchon du premier coup.

—Je me mettrai après lui.

—A la bon... bon... bonne heure; sei le Bull... Bull... Bull-dog se met de la par... par... partie.

—D'ailleurs nous avons Bomba-Smith pour nous aider. En voilà un valet fidèle et un président cheville. S'il n'a pas la sonnette de Dupin, il a une voix de Stentor pour faire taire l'opposition. Il faut avouer que cet homme est le soutien du ministère. S'il avait plus d'imitateurs nous serions plus tranquilles. Mais non, il faut qu'on nous fasse la guerre, comme si les ministres étaient des soldats!

—Ils ne sont pas même des mi...mi... miliciens!

—Que dites vous?

—Que je veux être pa... pa... payé pour mon der... der... dernier vote!

—Il n'y a plus d'argent!

M. HEAD ET M. CARTIER.

—Mister Carter, jé voulé ma doné à you un mark de my friendship pour vous.

(M. Cartier fait une profonde révérence.)

Cé vous toujours combattu with the smart dizens de la race superior et cé vou mérité le mépris de votre race inferior. Cé moa vouloir aujourd'hui avant mon departure de cé pays pour my dear country donné à vous le recompense of your support.

(M. Cartier met un genou à terre.)

—My dear Carter, lift up! Jé prefer cé vous à mé pieds de... bout!

(M. Cartier tombe le front contre terre comme un Chinois devant un mandarin.)

—Cé moa partir very soon, et messro. in conséquence toute my confidence en vous. Cé vous pas forget, the Grand-Trunk, le magnificent city of Ottawa, the capital de toute le British-America de Sa gracieus Majesty the Queen. Jé informé vous que jé ordonné à Mister Caley de vous donner les keys de la coffre de la province. In conséquence, cé vous ne pas manqué de defend toutes les interests of the society, you know! Now, ma dear mesieu. Cartier cé vous ne pas pleurer like that pour un sujette of such importance. W'll meet again. Try to overthrow le double majority and w'll be save!

Adieu!

(Pour toute réponse M. Cartier fait entendre un jappement.)

M. Simard a écrit à M. J. B. Bureau, la lettre suivante:

Toronto, 4 juin 1858.

Mon cher Jean,

Je su bien aise de voir qu'on t'a placé au faite de la police; te voilà aujourd'hui un homme bien monté. Tant qu'à moi je roule toujours mon petit train à Toronto; j'ai pas pu encore faire mes discours mais j'attends quel moment favorable se présente. Et puis je t'avouerais que ça va plus mal que je pensais: j'ai la tête cassée d'entendre toujours le même cabal.

Tandis que j'y pense Jean, dis moi donc ça: on dit que je perds ma popularité à Québec? C'est il vrai ça? J'ai déjà envoyé Dubord et Alleyn savoir des nouvelles, mais je crois qu'ils sentent pas grand chose de bon car l'un vire casaque de temps en temps, et l'autre m'a pas encore écrit. Informe moi au plus vite de ça et du prix du ciment. Les ministres en ont grand besoin, et je voudrais leur en vendre avec un petit profit.

Envoie moi aussi l'Observateur; j'aime bien ce petit journal là, il contient toutes sortes de petites nouvelles qui font du bien. Tu feras bien mes respects à celui qui écrit dedans. Écris moi aussi comment ça se comporte au Courrier.

La santé est bonne; informe tous les amis que j'attends encore de eux 15,000 votes légaux si j'en ai besoin comme il est bien probable.

Au revoir

G. H. SIMARD.

J. BUREAU, écnier,

Chef de police à Québec.

Vraie copie.

Québec, 7 juin 1858.

Mon cher monsieur,

Merci de votre lettre du quatre. J'attendais de vos nouvelles avec impatience. J'en parlais encore hier à mes hommes qui attendent votre arrivée pour s'habiller en dimanche: ils commencent à prendre l'air du

Bureau? Quand vous viendrez la Québec je vous recevrai dans mon offico où le va-lours-rouge éclate dans tous les coins de la chambre. Pour ce qui est du Courrier, il court un peu plus vite que de mon temps, mais ça va pas ha! ha! Dieu merci m'en v'la débarassé pour longtemps. Quand je quitterai mon chapeau à deux palettes, ce sera pour poser sur ma tête une couronne de simples, fleurs très rares aujourd'hui vu que les moutons ministériels en font un grand usage. Finalement mon cher monsieur, ça va toutment mal à Québec, tant qu'à moi je vais assez bien étant toujours en voiture.

Moi et mes hommes on a été au feu dernièrement. On avait deux fonal et nos bâtons ne poux... sisses pour empêcher de courir le feu. J'ai tombé dans un puit mais ne me suis point noyé. On a empoigné et logé 12 citoyens paisibles qui discutaient l'autre soir tranquillement vers le coin de la rue Saint-Gabriel.

Tout à vous,

JOHN BAPTISTE BUREAU, escur,

Chief de poux... sisses de Québec.

G. H. SIMARD, M. P. P.

Vraie Copie.

On dit que les dames ne veulent plus acheter chez M. Marois: elles craignent de rouiller leurs crinolines au milieu de ses marchandises mouillées.

Pourquoi les comptes de bébé Baby ne sont ils pas présentables?

Parce qu'ils sont trop cimentés.

Le Gascon informe le public qu'il paraîtra désormais avec vignettes. C'est le plus sûr moyen de s'illustrer.

On dit que M. Hearn n'est pas caution de M. Peters; nous verrons. Ce que l'on peut assurer, c'est qu'il a dit adieu au Conseil de Ville: Beaucoup nous assurent qu'il s'est retiré pour ne pas être mis à la porte; son élection n'étant pas plus légale que celle de son concurrent M. McCreary.

L'enquête sur l'élection de la ville de Québec, qui a duré plus de trois mois, est enfin finie. Une demi douzaine d'écrivains sont employés constamment à copier les turpitudes de la triple alliance. Le Journal de Québec prétend que les documents ne s'entendraient pas dans une brouette, pas même celle de l'honorable Bellefleur. Alors il faudra se servir du charasse ministériel à cinq roues! Qui le conduira? Cécile-Alleyn.

M. Dubord a fait un rapport formidable contre la société Baby-Alleyn et compagnie. En considérant un peu ce rapport, on voit clairement que M. Baby n'est pas le principal coupable: la gangrène a été élevée plus haut. Sous peu, bien des mur-tôres qui se sont publiés depuis quatre ans seront expliqués: le catholicisme ministériel sera, alors, complété!

••• Quand les ministres actuels pensent-ils le plus au peuple?

Quand ils veulent le piller.

••• Quand les ministres actuels travailleront-ils sincèrement pour le peuple? Quand ils auront fini de travailler pour eux.

••• Quand ces beaux jours arriveront-ils? Quand il n'y aura plus d'argent dans le coffre de la province.

••• On fait bien des choses en parlement. On fume, on prise, on chique, on boit, on mange, on parle pendant les cinq premiers jours de la semaine; le samedi on sommeille, et le dimanche on se promène. Le reste de la semaine est employé au bien du peuple! Calculez combien ça fait de jours de travail!!!

••• On demande, à Toronto, un bon journalier pour scier toutes les bûches du ministre.

••• On dit que l'épithaphe que l'on placera sur le tombeau du ministre actuel sera celle donnée à Talleyrand par le *Charivari* (de Paris): un crachot.

••• On dit que l'amirauté anglaise va envoyer une escadre pour ramener en Angleterre notre chère TÊTE. Les amis du ministre sont dans la douleur; nous sommes dans la joie: sans tête et sans cœur les ministres ne peuvent se maintenir longtemps.

••• Après avoir consenti à passer sous les fourches caudines, M. Piché semble revourir à ses premières amours. Le voilà qui fait la guerre à M. Cartier en présentant, lui aussi, une loi de judicature bien supérieure à celle du Bull-dog; ce qui fait japper furieusement ce dernier. Nous allons entendre probablement parler, sous peu, d'une joute parlementaire d'un nouveau genre. Les deux orateurs argumenteront d'une nouvelle manière: M. Piché avec la colle et M. Cartier avec la mélasse.

••• On dit que malgré leur simple majorité, les ministres sont bien faibles. C'est tout naturel, ils siègent dans un hôpital.

••• Les ministres se proposent d'établir un cirque à Toronto; ils ne se serviront que de chevaux oranges. Ces bêtes là (nous parlons des chevaux) vont faire diminuer le picotin.

••• Il y en a qui s'étonne de voir le larron Dubord tourner le dos au gouvernement; ces gens-là ne savent donc pas que ce mauvais larron est un habile navigateur, qu'il connaît le vent, et que s'il navigue toujours dans des eaux troubles, il n'expose jamais sa barque aux tempêtes..... ministérielles. Pourtant tous les vieux garçons n'aiment pas toujours le calme-plat.

••• En ce monde tout s'use excepté le ministère. Pourquoi? Parce qu'une chose curieuse n'a plus d'usure.

••• L'opposition se propose de faire venir en Canada, Borey le dompteur de chevaux, afin de dompter les ministres. Ma foi, les ânes ne doivent pas être plus indomptables que les chevaux!

••• Bomba-Smith le président actuel de la Chambre d'Assemblée, veut mener les représentants par le bout du nez. Quand notre artiste M. Hamel fera son portrait, il le représentera, sans doute, tenant un tisonnier d'une main et de l'autre une torche. Vraiment c'est bien assez d'avoir des traits et des lâches, en parlement, sans avoir un Jupiter tonnant.

••• On dit que M. O'Farrell est à Québec, quel deuil pour le barreau de cette ville!!!!!!!

••• Désormais on ne dira plus François Baby, mais *sois franc* Baby. Voilà ce que c'est que de perdre son nom.

••• A peine un fléau quitte-t-il Québec, qu'un autre arrive. Le larron Dubord laissait à peine l'ancienne capitale que le larron Alleyn nous tombait des nues. Coco nous paraît avoir grandi ou plutôt allongé; son ornement d'orsal est un peu diminué; son paquet de 15,000 votes l'aurait-il fait aboutir? Voilà un problème que les LIBRES et INDÉPENDANTS électeurs de la rue Champlain auront à résoudre.

••• Petit à petit l'oiseau fait son nid, et petit à petit l'on purge le parlement des voleurs d'élections: l'ex-député de l'Islet, le sieur Caron, vient d'être mis à la porte.

A M. L. A. Bellite.—Avant de publier votre correspondance, nous voulons vous parler.

Pendant sa dernière visite à Québec, l'honorable Alleyn est venu nous prier de faire son buste.

15,000 VOTES!!!



VIVE LES ORANGES!!!

Nous n'avons que le temps d'annoncer que la majorité des membres de la société Saint Jean Baptiste a décidé de terminer le 24 juin par un bal. Puisque le sentiment national entre maintenant par les pieds, chaque Canadien Français devrait vendre sa tête. Au prochain numéro nous ferons

quelques remarques sur la séance d'hier et sur certaines accusations portées contre l'*Observateur*. Et ça promet.

On nous prie d'annoncer que les Canadiens Français qui, pour une raison ou pour une autre, ne peuvent assister au concert-promenade, s'assembleront, chez M. Nadeau, demain soir, pour organiser un *souper de famille* pour terminer la journée du 24 de juin.

ADRESSE D'AFFAIRES.

P. G. HUOT, notaire, a ouvert un bureau dans sa demeure actuelle, No. 32, rue Craig, St.-Roch. Québec, 1er juin 1858.

A LOUER.

LE haut de cette MAISON EN BRIQUE à deux étages, située rue Richelieu, N° 56: le dit haut comprenant cinq chambres. Prix du loyer, très modique.

S'adresser au soussigné

L. M. DARVEAU, Notaire, rue Richelieu, N° 36.

Québec, 17 mai 1858.

A VENDRE.

UNE MAISON en bois et à deux étages, située au faubourg Saint-Jean, rue Richelieu. Conditions avantageuses, titres incontestables.

S'adresser au soussigné,

L. M. DARVEAU, Notaire, Rue Richelieu, n° 36.

10 mai 1858.

L. M. DARVEAU, NOTAIRE, tient son bureau d'affaires, dans le faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

L'OBSERVATEUR paraît une fois par semaine: le mardi. Le prix de l'abonnement est de cinq chelins par année, payables d'avance. Chaque numéro se vend quatre sous.

On s'abonne, à Québec, chez M. Hardy, libraire, rue de la Fabrique; chez M. Deguise, droguiste, faubourg Saint-Roch, rue des Fossés; et chez L. M. Darveau, notaire, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

M. F. X. Gagnon, Notre Dame de la Victoire.

Charles Fortier, Rimouski.

M. L. O. E. Brunelle, Champlain.

A Montréal, rue Sainte Thérèse, numéro 15, chez MM. Rochon et Cherrier, libraires.

Toutes lettres et correspondances doivent être adressées *franches de port*, à L. M. Darveau, faubourg Saint-Jean, rue Richelieu, numéro 36.

DARVEAU ET PARENT, PROPRIÉTAIRES, L. M. DARVEAU, RÉDACTEUR.